

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 20 avril 2026**  
~~~~~

CRÉATION DES COMMISSIONS THÉMATIQUES INTERCOMMUNALES

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 20 avril 2026 à 17h00 en salle du Chai de la Gare à Gignac, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la Communauté de communes. La convocation a été adressée le 14 avril 2026.

Étaient présents ou représentés M. Jean-François SOTO, Mme Anne THEVENOT, M. Pierre BOLLIET, M. Sébastien SOULIER, Mme Pauline CURTAN, Mme Amélie DREVET, M. Serge FALZON, Mme Marie-Hélène DELTORT, Mme Véronique DURAND, Mme Tiphaine COMBY, Mme Virginie POUJOL, Mme Angélique BAILLY, Mme Nathalie PEREZ, M. René GARRO, Mme Lydia BRAILLY, M. Pascal MATELET, M. Alexandre MONACO, M. Michaël TOURSEL, Mme Caroline DE CHEFDEBIEN, Mme Hélène BONNIER, Mme Anna ASPART, M. Gilles HENRY, Mme Nathalie GALLIERE, M. Denis TERRAILLON, Mme Valérie ASTIER, M. Jean-Marie VIAL, Mme Sophie RUGGIERI, Mme Elisabeth PONS, M. Jean-Pierre BES, Mme Fabienne SERVEL, Mme Christine GRANIER, M. David CABLAT, Mme Florence QUINONERO, M. Pascal DELIEUZE, M. Jean-Philippe MORESMAU, M. Gregory BRO, Mme Martine BONNET, M. Stéphane SIMON, Mme Véronique NEIL, Mme Béatrice FERNANDO, Mme Josette CUTANDA, M. Thibaut BARRAL, M. Jean-Claude CROS, M. Philippe LASSALVY, M. Olivier SERVEL, M. Jean-Marc ISURE, M. José MARTINEZ, M. Pierre AMALOU, Mme Cécile LEMOINE, M. Philippe SALASC, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC

Quorum : 26	Présents : 51	Votants : 51	Pour : 51 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Philippe LASSALVY			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-22 ; L.5211-1 et L.5211-40-1 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2023-10-DRCL-0518 du 10 octobre 2023 fixant les derniers statuts en vigueur de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault ;

CONSIDERANT qu'au regard des articles énoncés ci-dessus, peuvent être formées « des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres »,

CONSIDERANT que la bonne administration de la communauté de communes implique la création de commissions thématiques et la définition de leurs orientations,

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de fixer à 5 le nombre de commissions facultatives chargées d'étudier les questions soumises au conseil communautaire,
- de fixer à 28 membres maximum (et leurs suppléants) le nombre de représentants au sein de chaque commission pouvant notamment comprendre les conseillers municipaux non titulaires d'un mandat communautaire, étant précisé que les vice-présidents et conseillers délégués y siègent de droit,
- de créer les commissions suivantes organisées autour des thématiques présentées en annexe.

Transmission au Représentant de l'État N° 4126

Publication le 22/04/2026

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 22/04/2026

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20260420-26459-DE-1-1

Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président de la
Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

Secrétaire de séance



Philippe LASSALVY

COMMISSIONS THEMATIQUES INTERCOMMUNALES

I. TERRITOIRE SOUTENABLE

➤ TERRITOIRE SOUTENABLE : CADRE DE VIE

- * **Habitat**
 - Programme local de l'habitat (PLH)
 - Gens du voyage
- * **Foncier**
- * **Grands projets**
 - Mobilité
 - Projets structurants d'aménagement durable
 - Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
 - Urbanisme
- * **Politiques de revitalisation des centralités**
 - Petites villes de demain (PVD)
 - Bourgs-centres
 - Fonds de concours aux communes

➤ TERRITOIRE SOUTENABLE : ENVIRONNEMENT

- * **Plan climat-air-énergie-territorial (PCAET)**
- * **Déchets**
- * **Biodiversité**
- * **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)**
- * **Grand site de France (GSF)**
- * **Risques**
- * **Subvention et partenariat**

2. ECONOMIE ATTRACTIVE ET DURABLE

- * **Economie**
 - Parcs d'activité économique (PAE)
 - Evènements économiques
 - Aide à l'immobilier
 - Emploi
- * **Innovation et numérique** (Alternateur, hôtel d'entreprises...)
- * **Tourisme, loisirs, métiers d'art et commerces**
- * **Activités de pleine nature (APN) et sport**
- * **Agriculture et viticulture**
- * **Subvention et partenariat**

3. PILOTAGE ET PERFORMANCE DES POLITIQUES PUBLIQUES

- * **Finances**
- * **Evaluation des politiques publiques et prospective**
- * **Fiscalité**
- * **Mutualisation**
- * **Communication et évènementiel**
- * **Politique des ressources humaines, dialogue social et transformation numérique**

4. CULTURE

- * Ecole de musique (Conservatoire à rayonnement intercommunal et création du pôle musique)
- * Lecture publique
- * Patrimoine culturel
- * Fonds de concours
- * Abbaye d'Aniane
- * Subvention et partenariat

5. SERVICE AUX FAMILLES

- * Petite enfance
- * Enfance jeunesse
- * Parentalité
- * Convention Territoriale Globale (CTG)
- * Subvention et partenariat